

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur... 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 35 — — soir, Express.
6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces... 20 c. la ligne.
Dans les réclames... 30 —
Dans les faits divers... 50 —
Dans toute autre partie du journal... 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le *Moniteur* publie la réponse du sultan à la proposition d'un congrès.

Ce document clôt la liste des lettres souveraines provoquées par l'initiative de Napoléon III.

La Turquie, qui a été admise la dernière dans le concert européen, se montre des plus pressées à se faire représenter dans le congrès futur, et le sultan, chef d'une nation autrefois si belliqueuse, joint à l'expression de ses sympathies pour la France cette importante déclaration que « les intérêts et la prospérité de son empire dépendent en grande partie du maintien de la paix. »

Les commissaires civils chargés par la Diète de prendre la direction administrative des duchés, viennent d'adresser un nouveau manifeste aux Holsteinois. Ils déclarent qu'ils veulent la rigoureuse exécution des dispositions exposées dans leur premier manifeste. Ils condamnent les projets que l'on pourrait former de proclamer la souveraineté du duc d'Augustenbourg, avant que la Diète ait prononcé son jugement sur la question de succession. Ils ont sans doute voulu faire disparaître, par ces déclarations, les soupçons que pouvait inspirer leur attitude, au moins approbative, en présence de la proclamation d'Altona. Mais la franchise de leurs intentions est encore singulièrement obscurcie par la déclaration qui termine leur manifeste, où ils donnent l'assurance qu'ils n'ont rien à reprendre aux mani-

festations de sympathie qui pourraient se produire en faveur du duc d'Augustenbourg.

Cependant le duc d'Augustenbourg vient d'être proclamé encore dans plusieurs localités; à Elmshorn, plus de vingt mille Holsteinois réunis en assemblée populaire, lui ont envoyé une adresse pour lui annoncer qu'ils l'ont proclamé souverain et qu'ils sont prêts à tous les sacrifices pour faire triompher sa cause. M. Metz, de Darmstadt, a fait à peu près la même déclaration, au nom du comité national de Francfort.

En Danemark, la crise ministérielle n'est pas terminée; le roi n'a pas accepté définitivement la démission du ministère.

M. Hall est toujours à la tête du cabinet, et la télégraphie privée annonce qu'il aurait déclaré aux représentants de Prusse et d'Autriche qu'il ne les considérait plus comme membres du corps diplomatique. Cette nouvelle, qui comporte une rupture, est trop grave pour que nous la donnions autrement que sous toute réserve.

Nous n'avons aucune nouvelle des résolutions que prendra le roi Christian IX au sujet de la suspension annoncée de la Constitution du 18 novembre. Du reste, tant que M. Hall sera au ministère, cette mesure sera forcément écartée.

A en juger d'après le langage des journaux danois, l'agitation et l'irritation sont au moins aussi grandes en Danemark qu'en Allemagne.

Le *Dagbladet* repousse toute idée de concession. Selon lui, le roi Christian n'a qu'un moyen, un seul, de conserver intact le territoire de sa monarchie: c'est de proclamer l'u-

nion du Sleswig et du Holstein, et d'être ensuite prêt à la guerre.

Cependant les Danois évacuent toutes leurs positions en Holstein, même Frederikstadt et Rensbourg. Ils en ont donné avis au général saxon Hacke, commandant en chef de l'expédition fédérale. Seulement ils détruisent les travaux de défense de ces forteresses avant de les abandonner.

Une dépêche de Rensbourg annonce que les contingents fédéraux doivent occuper six villages holsteinois, qui sont, depuis 1848, incorporés au Sleswig. Une pareille résolution des fédéraux pourrait mettre à bout la patience des Danois.

Nous ignorons si cette nouvelle est vraie. Toutefois, le bruit se répandait depuis quelques jours que l'on désirait étendre la mesure d'exécution fédérale au Sleswig, et il est peu douteux que l'on ne cherche un prétexte pour le faire avec quelque apparence de droit.

(La France).

On assure que le roi Christian IX doit aller prendre, en Sleswig, le commandement de son armée.

(Idem.)

On lit dans le *Daily-News*:

« L'Angleterre conseille au roi de Danemark de retirer la constitution de novembre en le prévenant que, dans tous les cas, il ne doit pas compter sur le secours de l'Angleterre. »

Le *Daily News* craint, si la guerre éclate entre le Danemark et l'Allemagne, que la France n'attaque l'Allemagne et ne réclame le Rhin, tandis que l'Italie attaquerait l'Autriche. — Havas.

L'Angleterre a refusé, par l'organe du comte Russell, de participer au congrès; la voilà maintenant qui propose une conférence pour régler le différend actuel entre l'Allemagne et le Danemark. Les événements ont marché si vite, au-delà du Rhin, depuis le 25 novembre dernier, que lord Russell, qui comptait si peu alors sur l'efficacité d'un congrès, invoque aujourd'hui, dans une dépêche au président de la Diète germanique, l'autorité d'une conférence, c'est-à-dire d'un congrès de ministres, afin d'apaiser un conflit que tous ses efforts ont été impuissants à conjurer.

L'Europe, de Francfort, en signalant cette nouvelle démarche du chef du Foreign-Office, exprime l'avis que la Diète ne se prêtera jamais à des négociations basées sur le traité de Londres, qu'elle n'a pas reconnu. L'Autriche et la Prusse elles-mêmes, qui ont signé ce traité, semblent emportées par le mouvement allemand, et elles viennent de soumettre à la Diète une nouvelle proposition tendant à l'occupation du Sleswig, si la Constitution danoise qui incorpore cette province au royaume n'est pas retirée.

C'est dans sa séance du 28 décembre, que la Diète a reçu communication de la note anglaise et de la motion austro-prussienne. L'une et l'autre ont été renvoyées aux comités, qui feront leur rapport dans une prochaine séance.

On peut voir le progrès des exigences de l'Allemagne. Elle demande le retrait de la patente du 30 mars, concernant les duchés du Holstein et du Lauenbourg; cette patente est retirée. Elle décrète l'exécution fédérale, et elle somme le gouvernement danois d'évacuer les duchés; le Danemark retire ses troupes.

FEUILLETON.

LE MURIER D'OR,

Par AMÉDÉE AUFUVRE.

I. — L'INAUGURATION.

Il y a plus d'un point de vue pour envisager les travaux cyclopéens qui s'accomplissent à Paris. Mais on peut les réduire à deux, qui se traduisent par une critique absolue et par un éloge sans restriction.

En voyant cette rapidité de destruction et de réédification, ces ponts jetés d'une rive à l'autre de la Seine, parfois dans une seule campagne, ces trouées gigantesques qui éventrent et effacent des quartiers tout entiers, soudain meublés de maisons qui semblent avoir jailli du sol, on dit avec raison que ce remue-ménage dans le plâtre et le moëllon déplace des populations tout entières, refoule des industries, enchérit les loyers et rend souvent l'existence impossible à des catégories d'habitants tout entières. C'est vrai et c'est juste.

Mais ce qui n'est pas moins vrai ni moins juste,

c'est que personne n'est absolument forcé de vivre à Paris, ou tout au moins d'abandonner sa province pour y venir chercher aventures. Neuf fois sur dix, c'est l'histoire de la proie et de l'ombre! Bien entendu, nous ne nous occupons pas de ceux qui viennent cacher à Paris une honte ou s'y soustraire à des froissements de vanité.

En province, l'existence normale est douce et tranquille. La pauvreté n'y a jamais la physionomie navrante de la misère parisienne. Les plus dénués ne s'astreignent pas à jouer les atroces comédies qui sont l'aggravation obligée de la pénurie des pauvres de Paris. Ils ne connaissent ni l'abandon, ni l'isolement, ni l'indifférence, et, quand la bienfaisance en éveil vient leur tendre la main, ils n'ont pas à faire le sacrifice de leur pudeur et à plaider contre l'incrédulité; car, en province, on est connu.

Être connu! toute l'explication des difficultés est là. Et à Paris on n'arrive pas plus facilement à la notoriété de la misère digne du soulagement qu'à toute autre notoriété. Ce fait à lui seul est la plus amère critique de l'agrandissement outré des capitales. Il est encore, à propos de transformation de Paris, une sorte de doléances qu'on pourrait appeler historiques; ceux qui les font entendre s'absorbent et s'iso-

lent dans le défilé des souvenirs attachés aux vieilles pierres.

Les gens qui approuvent tout ce qui se produit ne manquent pas non plus de bonnes raisons. Ils ont de leur côté le grand argument de l'air, de l'espace, de la sécurité et du soleil; ils relèguent les inconvénients au second plan, établissent un parallèle entre ce qui était et ce qui se fait, et disent qu'après tout, les transformations industrielles et commerciales ont pour correspondant naturel la transformation des conditions de la voirie et de l'habitation.

On pourrait singulièrement développer les motifs qui justifient ce qui se produit. Il suffit de faire remarquer, entre autres arguments, la haute marée d'habitants qu'à chaque heure les chemins de fer poussent dans l'enceinte de Paris. Et malgré la longueur et la largeur des voies de dérivation créées pour mieux distribuer la circulation de la foule et assurer la sécurité des passants, voit-on quelque part l'isolement ou la solitude? Les constructions monumentales léguées par le passé au présent ne sont-elles pas religieusement conservées, témoin la tour Saint-Jacques, l'hôtel Clugny, les débris gallo-romains des Thermes de Julien, ou habilement restaurées, comme la Sainte-Chapelle, Notre-Dame de

Paris, le Louvre, l'Hôtel-de-Ville, le Palais-de-Justice et tant d'autres édifices de moindre importance? Si tous les monuments nouveaux ne sont pas des chefs d'œuvre, il en est pourtant de très-beaux et d'un véritable intérêt.

Du reste, et pour se produire dans sa plénitude, la transformation de Paris n'est pas nouvelle. Combien d'enceintes n'a-t-il pas fait craquer déjà en remontant seulement à Philippe-Auguste?

Combien de constructions romaines, latines, romanes, ogivales, ont successivement cédé la place en face de nouvelles nécessités et de nouveaux penchants?

Il faut donc accepter ce qui se passe comme un des effets d'une cause générale et universelle, regrettable sous certains aspects, louable sous certains autres.

Il y a de vingt à vingt-cinq années, ce qu'on dit aujourd'hui se disait déjà à propos de plus d'un quartier où s'essayaient les transformations dont nous sommes les témoins. Mais les honneurs de la curiosité, qui s'adressent maintenant aux boulevards de Strasbourg et de Sebastopol, à la rue de Rivoli, au bois de Boulogne, aux Champs-Élysées et à tous les squares, ménagés comme d's oasis au milieu de

Aujourd'hui, elle menace d'occuper le Sleswig, qui est terre danoise; ce n'est plus au duc de Holstein et de Lauenbourg, à un membre de la Confédération germanique qu'elle s'en prend; c'est au roi de Danemark, à un souverain indépendant, qui est sommé de retirer une loi votée par le Parlement et revêtue de la sanction royale.

Cette sommation nouvelle constitue, vis-à-vis du Danemark, un véritable ultimatum, et le premier qu'à vrai dire, il aura reçu; car les précédents, comme nous venons de l'indiquer, ne s'adressaient directement, qu'au duc de Holstein.

L'Autriche et la Prusse réservent encore, dans leur motion du 28 décembre, la question de succession; mais tandis que cette question est ajournée en droit à Francfort, elle est tranchée en fait dans les duchés, au moins dans le Holstein. Le duc d'Augustenbourg continue à être acclamé, et il vient de recevoir une députation de l'université de Kiel, qui l'a reconnu comme son souverain.

Il est temps, on le voit, que l'Angleterre multiplie ses efforts et ses démarches pour prévenir les complications redoutables qui peuvent naître d'un conflit arrivé à sa période décisive.

Dans la réponse qu'il vient de faire à l'adresse de la Chambre des députés, le roi de Prusse signale, de son côté, les conséquences graves qu'aurait la répudiation du traité de Londres, qui garantit la possession des duchés au roi de Danemark, et il exprime le vœu que l'emprunt demandé par son gouvernement soit promptement voté par la Chambre.

Cette réponse, toute raisonnable qu'elle est, n'a guère de chances de calmer les passions germaniques dont la Chambre semble animée. Dans les circonstances actuelles, le rejet de l'emprunt placerait la Prusse dans une fâcheuse position. (La France.)

L'irritation soulevée au sein de la Chambre italienne par les dernières discussions, n'est point apaisée encore, malgré la suspension des débats qui ne seront repris, on le sait, que le 4 février prochain.

Une dépêche de Turin nous apprend que le général Garibaldi a envoyé sa démission de député. M. Guerrazzi a fait de même. Quant aux autres députés de la gauche, ils restent à la Chambre; ils ont publié un manifeste reproduit par le *Diritto* et signé de vingt-deux noms, dans lequel ils expliquent leur résolution. Garibaldi a motivé sa démission de député, d'après le *Movimento*, sur la cession de Nice à la France, dont il n'a pas encore pris son parti. (Idem.)

La nouvelle des armements extraordinaires attribués à l'Italie est démentie par la presse ministérielle de Turin. La *Stampa* constate que

l'Italie est occupée, depuis quatre ans, à former son armée. Sans doute, ajoutée cette feuille, la présence de l'Autriche à Venise est un danger incessant pour la paix européenne, mais ce ne sera pas l'Italie qui, par impatience, donnera le signal de la guerre. L'Italie ne sortira pas de cette sage modération dont elle a donné tant de preuves et qui lui a valu ses succès. — Havas.

Les lettres de Naples du 26, annoncent que le gouvernement a maintenu, malgré les journaux, la nomination de M. Veglio, préfet de la Basilicate, en lui allouant un crédit de 400,000 francs pour la répression du brigandage.

L'ex-ministre de Turin, le comte Pasolini, est attendu de Londres à Paris. L'*Indépendance belge* prétend que ce personnage est allé s'assurer que le refus du Congrès n'était pas l'indice d'un refroidissement pour la cause italienne. La mission du comte Pasolini à Londres et à Paris avait un autre but plus positif. Le royaume d'Italie est dans un grand état de gêne financière, et en présence des éventualités du printemps prochain, le cabinet de Turin veut s'assurer des ressources.

Le comte Pasolini s'est donc mis à la recherche de compagnies financières tant à Paris qu'à Londres qui voudraient faire des avances au royaume d'Italie, garanties par la vente des propriétés domaniales et des biens ecclésiastiques. Il est douteux que ces garanties paraissent suffisantes.

On écrit de Rome, le 26 :

Hier, en recevant les félicitations d'usage des cardinaux, Sa Sainteté a prononcé une allocution dans laquelle, après avoir rappelé les triomphes des papes persécutés, elle a exprimé l'espoir que l'Eglise recouvrerait ses provinces usurpées, en usant de fermeté, de constance et de prudence.

En recevant les fonctionnaires, le Pape a déclaré qu'il s'attendait à de graves événements pour l'année prochaine; mais, a-t-il ajouté, restons calmes, parce que l'Eglise finit toujours par triompher. — Havas.

On écrit de Pesth, le 17 décembre à l'*Alleanza* de Milan :

Je vous transmets sans aucun commentaire la proclamation ci-incluse, qui a été répandue à des milliers d'exemplaires dans le peuple, et qui a été affichée dans toutes les villes et les bourgs du royaume. En voici le texte précis :

Par ordre de Louis Kossuth, le Comité national de l'indépendance.

« A LA NATION. — Le fidèle attachement au drapeau de 1849 est inaltérable dans le cœur de notre nation. La grande majorité de la nation, rejetant toute espèce de transaction, est fermement résolue à secouer le joug détesté de

la domination autrichienne. — Mais comme les signes extérieurs de notre vie nationale n'étaient pas, dans ces derniers temps, en harmonie avec cette résolution, des doutes ont surgi chez nos alliés naturels à l'étranger au sujet de la fermeté de ces intentions. — Ces doutes ont été le plus grand obstacle aux efforts de notre gouvernement tendant à l'affranchissement de notre patrie. — Ecarter cet obstacle devient une nécessité impérieuse en face de la nouvelle direction des événements européens, qui offrent une perspective séduisante à tous les peuples gémissant sous le joug étranger.

» Nous devons donner signe de vie, afin que nos alliés naturels se persuadent qu'ils peuvent compter avec assurance sur les bras des Madgyars contre l'ennemi commun. Nous devons nous tenir sur nos gardes, afin que les stratagèmes de l'Autriche épouvantée n'attirent pas dans un piège notre nation. Nous devons nous préparer pour être en état de profiter énergiquement de l'occasion favorable. Pour obtenir tout cela, M. le gouverneur Louis Kossuth, faisant cesser toute disposition antérieure, a jugé nécessaire d'ordonner la formation d'un nouveau Comité général. Par le présent acte, on porte donc à la connaissance de la nation qu'à la suite de cet ordre, le Comité général de l'indépendance s'est constitué, et que, ayant pour but de réaliser la déclaration d'indépendance de 1849, prêt d'ailleurs à tous les sacrifices, il a résolument pris en main la direction des affaires, conformément aux instructions reçues et à recevoir du gouverneur élu de notre patrie.

» Le Comité compte sur les sentiments patriotiques de la nation, pour que les ordres qu'il donnera soient promptement exécutés, ses instructions suivies et ses dispositions spontanément mises en œuvre.

» En même temps il prévient sérieusement les ennemis ouverts et masqués du drapeau de 1849 de se garder de toute menée ou intrigue, s'ils ne veulent pas encourir les peines infligées aux traîtres de la patrie.

» En tout cas, le Comité général d'indépendance déclare qu'il est décidé à assurer l'obéissance à ses ordres et l'exécution de ses dispositions éventuelles. — Que la nation vive en bon espoir, que tout honnête patriote se prépare à l'action!

« Notre devise est : 1849 et victoire !

» Donné à Buda-Pesth, ce 24 novembre 1863. »

Suit le sceau du Comité, qui porte au centre l'écusson national et tout autour la légende : *Országos Fugget lensegi Bizott mamy* (Comité général d'indépendance.)

Cette proclamation a été imprimée dans tous les dialectes du royaume.

Les courriers d'Autriche ne laissent pas de doute sur ce fait que l'agitation ne s'étend pas

seulement à la Hongrie, qui souffre du reste d'une si cruelle disette, que les propriétaires sont obligés de tuer leurs bestiaux faute de pouvoir les nourrir, mais également au peuple de Vienne. Bien entendu que les causes du mouvement dans la capitale sont tout entières dues à l'affaire du Sleswig-Holstein et au contre-coup des manifestations libérales de Francfort. La police a dû empêcher, ces jours derniers, à Vienne, un charivari politique et, dans les lieux publics, on s'enflamme beaucoup en paroles dans un langage généralement hostile à M. de Rechberg.

L'attitude pacifique, assez ordinaire à la population de Vienne, rend ces symptômes intéressants, quoique évidemment il n'y ait rien de grave dans cette émotion germanique. Le bruit court d'un voyage de santé de M. de Schmerling à Venise. La combinaison ministérielle paraît plutôt replâtrée que reconstituée.

(La France.)

Les nouvelles de Grèce continuent à être inquiétantes. On parle toujours de la possibilité et même de l'imminence d'une abdication du jeune roi. A Corfou les Anglais sont l'objet d'une antipathie très-prononcée, quelques-uns même ont éprouvé des sévices graves.

Les avis de Shang-hai, venus par Suez, vont jusqu'au 9 novembre. La situation au Japon est critique. Une conférence a été tenue, à Yeddo, pour examiner la question de l'exclusion complète des étrangers. Le corsaire confédéré *Alabama* a capturé et brûlé les navires *Amanda* et *Winged-Races*. — Havas.

Nouvelles Diverses.

La partie officielle du *Moniteur* contient un rapport à l'Empereur, en date du 15 mai 1863, relativement à la mise à la retraite des officiers généraux de la 2^e section du cadre de l'état-major général. La limite d'âge au-delà de laquelle, en temps de paix, les officiers généraux employés à quelque titre que ce soit seront de plein droit remplacés dans leurs fonctions, est fixée à 70 ans accomplis.

— M. le général Fleury, aide-de-camp, premier écuyer de l'Empereur, est arrivé lundi à Paris, venant de Copenhague et de Berlin, où il était allé remplir une mission de Sa Majesté.

— S. A. le prince Napoléon Bonaparte, fils du prince de Canino, illustre savant et cousin de l'Empereur, vient d'entrer dans la légion étrangère avec le grade de capitaine. Ce régiment, actuellement en Algérie, est destiné à partir pour le Mexique.

— Une expérience d'un grand intérêt a eu lieu ces jours derniers au chemin de fer du Midi : le ministre des travaux publics du vice-

l'aridité et de la monotonie des bâtisses, avaient pour texte la Chaussée-d'Antin, le réseau commandé par la rue du Faubourg-Montmartre et Notre-Dame-de-Lorette.

Les chroniqueurs de l'époque appelaient l'endroit, avec plus de prétention que d'exactitude, la *Nouvelle-Athènes*, quoiqu'il n'y ait rien de moins grec que les maisons de ce coin de Paris; on s'extasiait sur la transformation de ces terrains, dont la meilleure partie était couverte de champs et de culture maraîchères.

Le magasin et la boutique, calqués sur ceux du boulevard, étaient une nouveauté et une hardiesse; car, sauf sur la ligne qui s'étend de la Madeleine au quartier du Temple, le commerce de détail n'entraînait encore qu'avec timidité dans cette voie abusive du luxe insolent que déploient les plus vulgaires industries.

On n'en était pas arrivé à ces débits de boissons qui monnaient leurs profits en cuivre sur des comptoirs d'argent et au milieu d'ustensiles d'orfèvrerie.

Ces boulangeries revêtues de marbre et flamboyantes de dorures, où l'on débite des pains d'un sou, eussent fait scandale.

On n'aurait ni compris ni admis encore l'existence

de ces cafés gigantesques, vastes comme des églises, décorés, meublés, aménagés comme des palais.

Soit dit en passant, il n'y a pas deux façons d'envisager les choses sur ce chapitre. On comprend ou l'on excuse le luxe déployé par le commerce de luxe; mais, en face des fresques, des bas-reliefs, des caissons et des rosaces relevés d'or, des glaces converties en tentures de certains magasins, de la plupart des cafés, offrant à la maigre toilette ou au sarrau fané du premier venu le contraste humiliant et attirant du divan de velours ou de moquette, on se demande d'abord qui paie cela et de quelle façon le public le paie?

Toutefois ce n'est pas encore là qu'est le mal véritable.

Il est dans la comparaison que font ceux qui viennent s'asseoir dans ces salles étincelantes, tièdes l'hiver, fraîches l'été, toujours fleuries, où un personnel attentif vous épargne, en les devinant, jusqu'à la peine d'exprimer vos désirs. Cette comparaison met en face de ces établissements somptueux le logis étriqué, perdu dans les combles, des trois quarts de ceux qui les fréquentent; elle fait songer au carreau rigide, au tison qui fume dans unâtre refroidi, aux jours obliques qui éclairent le logis ou

au soleil ardent qui le dévore; elle exagère la nudité elle amoindrit l'aisance, restreint l'espace, jette une teinte sombre sur l'intérieur de la famille; elle éloigne de ses joies tranquilles et de ses préoccupations affectueuses en poussant à des rêves chimériques, source de mécomptes, de déceptions et souvent de catastrophes. Tout au moins elle isole les membres de la famille et fait prélever sur le nécessaire le prix des satisfactions que donnent les cafés.

Lorsque la vieille police urbaine réglementait, à un point de vue que ne peut plus avoir la nouvelle, les établissements publics, elle frappait d'interdiction la taverne et l'hôtellerie à l'encontre des habitants; elle les réservait exclusivement aux étrangers, aux voyageurs, en tarifant et en contrôlant ce qui s'y consommait. Si l'on ne peut tout reprendre dans l'ancienne réglementation, ou pourrait encore lui emprunter, car les lois de police sont encore celles qui se prêtent le mieux aux nécessités et aux besoins des circonstances.

Mais fermons la parenthèse que le début de cette histoire nous a fait ouvrir, pour revenir au quartier de la Chaussée-d'Antin.

A l'époque dont nous parlons, vers le milieu de la rue et à l'angle d'une de ces nombreuses voies secon-

naires qui s'y rattachent, un magasin de nouveautés s'était emparé du rez-de-chaussée.

Sur un soubassement de marbre blanc se dressaient de grands panneaux de glaces sans tain juxtaposées, et qui montaient d'un seul jet jusqu'à la ligne horizontale formée par un entablement de pierre à moulures et à reliefs empruntés à la Renaissance.

Imitant en partie les constructeurs du passé, qui harmonisaient toujours les maisons avec leur destination, et ne manquaient jamais l'occasion d'une allégorie, d'un double sens, taillé en pierre ou en bois, — l'architecte avait posé en supports de la corniche des médaillons représentant les attributs du commerce auquel le magasin était consacré.

Il y avait des vers à soie au travail, des trophées de lin et des branches ombellifères, où crevaient les gousses du cotonnier, des mérinos encornés en spirale jouaient à la cariatide, des navettes et des bobines groupées en faisceaux, des mascarons chinois, des proues de navire et des Renommées joufflues sonnantes de la trompette, achevaient de décorer et de caractériser le couronnement.

Ce n'est pas tout : sur les montants de la grande porte ouverte dans le pan coupé de l'angle formé par

roi d'Egypte, Aberrhaman-Boudchy-Bey, était venu tout exprès de Marseille pour voir fonctionner le nouveau système de frein dû à M. Tabuteau, ingénieur.

La Compagnie du Midi, à laquelle revient l'honneur d'avoir accueilli cette remarquable invention, s'est prêtée avec une bonne grâce parfaite aux essais dont le ministre égyptien désirait être témoin. Ce haut fonctionnaire, après avoir examiné attentivement l'appareil si simple dont se compose ce frein, et prouvé par ses remarques qu'il en comprenait parfaitement le mécanisme, est parti de la gare Saint-Jean, se dirigeant vers Pessac, en compagnie de l'inventeur, de M. le sous-directeur de la Compagnie du Midi, de MM. les ingénieurs, de M. le chef du mouvement et de quelques autres personnes. Le signal d'arrêt a été fait plusieurs fois en route, et malgré la vitesse de la marche, le convoi n'a jamais parcouru plus de 100 mètres après le coup de sifflet. Le ministre égyptien ayant désiré juger de l'effet du frein avec une vitesse de 10 kilomètres à l'heure, vitesse généralement pratiquée en Egypte, l'arrêt a eu lieu dans ces conditions après un parcours de 56 mètres seulement. Le ministre du vice-roi a manifesté sa surprise et sa satisfaction d'un pareil résultat. Au retour, on a lancé le train à 70 kilomètres à l'heure, et en pleine pente, sur Bordeaux, avec une pluie fine qui favorisait le glissement, l'espace parcouru pour l'arrêt complet, a atteint à peine 200 mètres. Espérons que cet essai portera ses fruits, et que cet empressement, venu de si loin, sera de bon augure pour la généralisation d'un système de frein qui offre incontestablement de sérieux avantages, et qui se recommande surtout au point de vue de la sûreté des voyageurs.

— Un journal allemand annonce que le général baron de Lenk est parti pour Paris, le 20 décembre au soir, afin de soumettre à l'Empereur Napoléon son invention touchant l'application en grand de la poudre coton perfectionnée par lui. S. M. l'empereur en a donné l'ordre formel au général sur le vœu de l'Empereur Napoléon, et le voyage se fera aux frais du Trésor. Les échantillons nécessaires ont été fournis par les fabriques impériales. Le départ a été tellement hâté qu'on a passé par-dessus toutes les considérations de service.

Chronique Locale.

Nous jouissons depuis trois jours d'une température exceptionnelle. On serait presque tenté de quitter les étoffes d'hiver. Cet état durera-t-il? M. Mathieu (de la Drôme) annonçait avant-hier que l'heure du danger approchait; aujourd'hui, les bulletins météorologiques de l'Observatoire de Paris manifestent quelques craintes. Ces craintes sont partagées

les deux rues, deux troncs d'arbres de bas-relief montaient jusqu'à l'imposte; là commençait l'enfourchement des branches que panachait l'abondant feuillage du mûrier. Feuilles et fruits, tout était littéralement doré.

En passant sous cette fiction végétale, il était impossible de ne pas comprendre qu'elle était une enseigne, et que cette enseigne s'appelait *Mûrier d'or*.

Du reste, pour venir en aide à ceux qui eussent pu se méprendre sur la signification des allégories distribuées aux modillons et sur l'essence de l'arbre, on avait peint sur tous les trumeaux, sculpté à la frise et incrusté dans le bitume du trottoir, le nom du marchand, celui de l'enseigne et leur inévitable complément: *Soieries, Nouveautés, Lingerie*, sans parler des sous-détails qui semblaient présenter le *Mûrier d'or* comme une espèce d'encyclopédie destinée à la toilette des femmes.

Quant à l'intérieur du magasin, il était ce que sont maintenant tous les établissements du même genre. Un plan incliné au fond de montres d'étalage d'une grande profondeur servait d'échafaudage aux constructeurs de ces exhibitions ingénieuses et habiles, de ces trophées composites, chaque jour rema-

par l'amiral Fitzroy, qui a fait élever des signaux d'alarme sur les côtes anglaises. Cependant, on n'a ressenti dans la Manche que de légères atteintes d'une perturbation qui paraît avoir été plus grande dans la mer du Nord et dans la Baltique. Sur la Méditerranée, l'agitation s'est propagée graduellement de l'est à l'ouest. Le vent, qui s'est calmé sur les côtes d'Italie, prend de la force dans le golfe de Lion.

Sur le littoral de l'ouest la situation est incertaine, et, depuis lundi, des symptômes assez inquiétants sont signalés de l'Atlantique.

L'état atmosphérique a peu varié. Dans la journée de lundi, le ciel, sur presque tous les points de l'Europe, était couvert ou nuageux. A 9 heures du matin, le thermomètre marquait 1,4; à midi, 5,8; à Saint-Petersbourg, il est descendu à 0,5, et il neigeait.

MM. Segris, Louvet et de Las Cases, députés de Maine-et-Loire au Corps-Législatif, ont voté contre l'amendement de M. Thiers.

M. Bucher de Chauvigné était absent au moment du vote.

M. de Flore a dû remettre à dimanche la soirée phrénologique que nous avons annoncée pour ce soir. Cette séance est irrévocablement fixée, et elle aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, à 7 h. 1/2.

SOUSCRIPTION A 1 FR. POUR OFFRIR A M. DE LA VERGNE UNE MÉDAILLE D'OR OU UN OBJET D'ART.

Les souscriptions seront reçues au bureau du journal, ou chez M. Courtiller, vice-président du Comice.

Le Président de la société industrielle d'Angers vient d'organiser une souscription pour offrir à M. de La Vergne un souvenir, pour le service qu'il a rendu à notre département, en venant nous enseigner les moyens de combattre la terrible maladie de la vigne. Déjà un département voisin du nôtre a pris l'initiative et lui a fait hommage d'une coupe en or. Il était d'autant plus difficile au Comice agricole de Saumur de ne pas s'associer à cette heureuse idée qu'il avait été particulièrement favorisé. M. de La Vergne, en passant par notre ville, a donné à M. Duveau-Girard l'autorisation de fabriquer les soufflets perfectionnés, dont il est l'inventeur, et pour lesquels il a pris un brevet d'invention. Il prélève sur chaque soufflet une somme de 50 c. La vente a été cette année de 3,400 soufflets; c'était donc une somme de 1,700 fr. qui revenait à l'auteur, et voilà l'emploi qu'il en a fait: — une somme de 700 fr. a été envoyée par M. Duveau à l'évêque de Rhodès pour aider à reconstruire une église détruite par la foudre; — 500 fr. ont été remis pour faire imprimer et répandre la 17^e édition du Soufrage de la vigne, — et 500 fr.

niés et recomposés, où se montre un sentiment profond de nuances du jeu de la lumière et de l'harmonie.

Pour le surplus, la description sera suffisante quand nous aurons dit que de longs comptoirs de chêne régnaient le long des rayonnages, ménageaient un long espace; qu'une retraite grillée était en arrière du centre de l'activité et que l'on pouvait tout voir et tout entendre de cet observatoire, meublé de livres reliés en peau verte rehaussée de fermoirs de cuivre, et d'une caisse de fer, proposant comme le sphinx égyptien l'énigme alphabétique qui défendait sa serrure.

Or, un certain soir de novembre 1844, les deux façades du *Mûrier d'or* avaient été fermées trois heures plus tôt que de coutume. Les façons empressées et pétulantes des commis chargés de ce soin, leurs rires bruyants surtout indiquaient assez qu'il n'y avait rien de triste dans cette dérogation aux habitudes de la maison. Les rares acheteurs du soir avaient ce jour-là échappé aux habiletés oratoires des premiers de rayon, qui s'étaient déchargés sur leurs seconds de l'expédition des attardés, et les choses n'avaient pas tiré en longueur: sur toute la ligne des comptoirs personne ne s'était avisé de ten-

ont été versés entre les mains du trésorier de notre Comice agricole pour être distribués en prime aux plus zélés propagateurs du soufrage dans notre département.

Quand on a sacrifié son temps et son repos à la prospérité publique, et qu'on a réussi, on peut être récompensé par l'idée du bien qu'on a pu faire, mais pour celui qui a profité de ce bienfait, il reste un devoir à accomplir, c'est celui de la reconnaissance.

MAIRIE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Les anciens militaires, ci-après nommés, sont invités à se présenter sans délai à la Mairie de Saumur (bureau du Secrétariat), pour la remise de pièces qui les intéressent.

Meunier (Henri-Louis), ex-dragon au 9^e régiment;

Silbercisen (Jacques), ex-trompette, à la 1^{re} compagnie de remonte;

Piochon (François), ex-cavalier à la 6^e id.;

Etiennay (Jean-Baptiste), id.;

Suberbie (Louis-Romain), dit Vignault, id.;

Cazaumajou (Gabriel), id.;

Catteau (Louis-Jules), id.;

Beaujeux (Hubert-Germain), id.;

Albenque (Pierre), id.;

Un honorable médecin du pays, M. Niverlet, m'ayant inspiré toute la confiance désirable, je lui ait fait don du secret de mon spécifique pour traitement des maladies nerveuses; je reste donc en dehors de tout ce qui concerne ces traitements: C'est M. Niverlet qui seul a le secret de la préparation et de l'administrer. On devra s'adresser à lui tant pour les consultations que pour tout ce qui concerne le service médical de la maison de santé qu'il vient de fonder au Pont-Fouchard, près Saumur, maison desservie par des bonnes sœurs, qui veulent bien se dévouer aux soins des malades en traitement. Je n'en reste pas moins l'un des administrateurs de la maison et le surveillant.

Saumur, le 26 décembre 1863.

BRAZIER, prêtre.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Hambourg, 29 décembre. — Le *Danneiwike*, feuille gouvernementale d'Hadersleben, publiée, sous la date du 26, le télégramme suivant de Copenhague:

« Dans une conférence tenue aujourd'hui et à laquelle assistaient le roi, les ministres et plusieurs membres de la droite du Rigsraad, l'opinion a prévalu qu'il était constitutionnellement impossible de retirer la loi fonda-

ter les visiteurs; c'était déjà beaucoup qu'on les eût servis.

Enfin, les deux derniers volets posés, le rez-de-chaussée ne reçut plus que les lueurs fuyantes du bec de gaz posé au coin des deux rues par l'éclairage municipal.

Mais, si tout était muet et sombre au rez-de-chaussée, en revanche le premier étage resplendissait de lumières tamisées par de longs rideaux brodés, qui dissimulaient sans cacher, qui voilaient sans masquer.

L'intérieur de cet étage offrait un tableau assez singulier. Dans tout son pourtour il répétait, par les dispositions et les destinations, exactement le grand magasin inférieur. Comme lui, il était bordé de comptoirs, tapissé de rayons, pourvu de cette échanguette treillissée que l'industrie appelle indistinctement caisse ou bureau.

Toutefois les comptoirs et les rayons drapés des étoffes à mille raies, imitées de la fabrication mauresque de Tunis, étaient beaucoup plutôt décorés que préservés. Les artistes de l'étalage avaient dû mettre la main aux plis des tentures, à leurs rebauts de broderies et de gazes de soie.

Au milieu de la pièce était une longue table en

tale du 18 novembre. Tous les ministres conservent leurs portefeuilles.

Suez, 29 décembre. — On mande de Bombay, 14 décembre:

Les insurgés de l'Inde ont attaqué, le 20 novembre, le général Chamberlain. Celui-ci a cédé le commandement au major-général Gorwock. Les pertes des Anglais pendant le mois de novembre sont de 308 morts et 451 blessés.

Berlin, 29 décembre. — On mande de la frontière polonaise:

Les autorités russes ont commencé aujourd'hui à quêter des signatures, à Varsovie, pour des adresses de dévouement. C'est Grzybow, le commissaire du quartier juif, qui s'en est occupé le premier. Le chanoine Rezerwuski, qui remplit les fonctions épiscopales en l'absence de M^r Felinski, a refusé de signer la lettre pastorale qu'on lui demandait en faveur des adresses de dévouement. — Havas.

INSTITUTION BERGAULT.

Mesdemoiselles Bergault, maîtresses de pension, qui jusqu' alors ont obtenu la confiance des parents qui ont bien voulu leur donner leurs enfants, font savoir, qu'ayant déjà des maîtres d'agrément, elles auront de plus un professeur pour le premier cours.

MAISON BIÉTRY

41, BOULEVARD DES CAPUCINES, 41.

Châles cachemires, fabrication supérieure, mignonnettes brodées doubles franges, châles de laine, châles unis pour deuil et tissus cachemire pour robes.

M. Biétry a l'honneur d'être fournisseur breveté de Sa Majesté l'Impératrice. Il est filateur et fabricant. Par sa double industrie, et traitant directement avec le consommateur sans intermédiaire, l'acheteur est donc sûr de trouver dans cette maison un bon marché réel. Chaque objet est revêtu de deux cachets portant le nom de la maison, la garantie de la matière employée, un numéro d'ordre et le prix fixe.

Sur demande, on expédie en province.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 26 décembre.

Revue politique de la semaine. — Arrivée du maréchal Forey à Saint-Nazaire. — Courrier de Paris. — Voyage de LL. MM. le roi et la reine de Portugal, à Porto. — Correspondance du Pirée. — M. Eugène Pelletan. — M. Ch. Christoffe. — M. Lenoir. — Inauguration de l'usine à gaz de Naples. — Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. — Distribution des récompenses. — Le nouveau cabinet des fées. — Les Habitants de Madagascar. — Le Sabot de Noël, etc. — Balaruc-les-Bains. — Chronique musicale. — Livres illustrés.

fer à cheval, sur laquelle étincelaient une argenterie authentique, des cristaux brillants et sonores, une porcelaine dont la finesse et le modelé auraient été facilement contre-signés par la manufacture de Sèvres. Des lampes et un lustre à girandoles, en versant à flots la lumière, argentaient les motifs brodés par la navette des tisserands sur le tissu damassé de la nappe; ils faisaient jaillir des rayons fulgurants sur les reliefs de l'argenterie et les facettes des cristaux; les fleurs, qui rompaient en touffes et en buissons la symétrie du service, prenaient au feu des lampes l'intensité de couleur et la transparence que leur donnent les lumières factices.

Le luxe, la richesse et la solennité du couvert avaient provoqué par leur cadre des suppositions de toute nature dans le voisinage; mais, en les permettant toutes, elles n'en confirmaient aucune.

(La suite au prochain numéro.)

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le *Moniteur de la Jeunesse*, journal d'instruction des plus utiles et des plus intéressants pour la *Jeunesse des deux sexes*, et qui est illustré de très-jolies gravures. (Voir aux annonces.)

Saint Mathieu (de la Drôme). Paroles et musique de M. G. Nadaud. — Correspondance.
Gravures : Le maréchal Forey à Saint-Nazaire (2 gravures). — La poupée aux diamants : magasin Siraudin. — Arrivée de LL. MM. le roi et la reine de Portugal, à Porto. — Visite de S. M. le roi des Hellènes au navire amiral anglais, au Pirée. — M. Eugène Pelletan. — M. Ch. Christoffe. — M. Lenoir. — Inauguration de l'usine à gaz de Naples. — Le sabot de Noël : une messe de minuit. — Distribution

des prix aux exposants de la Société des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. — Balaruc-Bains (4 gravures). — Livres illustrés : Don Quichotte (2 gravures). — Saint Mathieu (de la Drôme), paroles et musique de M. G. Nadaud. — Carte des duchés de Schleswig-Holstein. — Échecs. — Rébus.

Sous le titre déjà ancien de *Manuel général* (52 ans d'existence), mais sous une forme nouvelle, et pour le prix modique de 10 francs par

an, un journal, véritablement universel par les matières qu'il traite, paraît chaque samedi, depuis le 6 décembre, par cahiers de 52 pages in-8°. Outre une partie spécialement destinée aux instituteurs, et qu'on peut facilement détacher, ce journal contient tout ce qui peut intéresser les personnes qui ont reçu quelque instruction : il rend compte de tous les faits, politiques et autres; après les questions de politique et d'économie sociale, l'agriculture y tient le premier rang; les progrès récents des sciences y sont exposés de la façon la plus claire : le feuilleton contient alternativement des récits historiques, des relations de voyage, et des romans où l'intérêt le plus vif s'allie à la morale la plus pure.

Les 4 numéros de décembre 1863 seront envoyés gratuitement à quiconque prendra un abonnement pour l'année 1864. — *Librairie Hachette, Boulevard St-Germain, 77, à Paris.*

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

1^e Une MAISON, située à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 11.

2^e Une MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, n° 138, autrefois n° 31.

Facilités pour les paiements. Pour plus de renseignements, voir les placards affichés.

S'adresser audit M^e TOUCHALEAUME.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER
 UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, autrefois occupée par M^{me} Cailhabet.

S'adresser audit notaire. (621)

A VENDRE

OU A LOUER
 UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 18,

Occupée actuellement par M. Launay, professeur au collège.

Cette maison comprend au rez-de-chaussée six pièces, caves, jardin, pompe, etc.

S'adresser à M. MILLION, couvreur, sur les Ponts. (680)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR LOTS

Au gré des acquéreurs,

UN TERRAIN

PROPRE A BATIR,

Situé à Saumur, rue Verte et levée de Nantilly, joignant la rue Verte. MM. Vinçonneau, Mollay, Girard et Lechat.

S'adresser, pour traiter, à M. FOUQUET, rue des Basses-Perrières, ou à M^e CLOUARD, notaire. (655)

A VENDRE

Ensemble ou par lots,

LA SUPERFICIE DU TERRAIN de

LA MINOTERIE DE SAUMUR

Située à la Croix-Verte, route du Mans,

Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur. S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

A VENDRE

D'OCCASION,

AMÉRICAINNE fermée, se découvrant à volonté. S'adresser au bureau du journal.

BOUTEILLES

A VENDRE

A prix réduits.

S'adresser à la verrerie de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (602)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Rue du Puits-Neuf, 22.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

Séparément,

DEUX MAISONS

Rue de l'Ancienne-Messagerie, L'une avec, cour, écurie et remise, n° 9, occupée par M. Bossard, médecin.

L'autre occupée par M. Mauront, contrôleur, n° 3. S'adresser à M. BARIER jeune.

UNE MAISON DE COMMERCE

Demande des Représentants, DANS TOUS LES CANTONS,

Pour la vente de plusieurs produits. Ecrire franco à M. MATHIEU, rue du Marais, à Nantes (Loire-Inférieure.) (700)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Une PORTION de la MAISON

Occupée par le sieur Pottet, chapelier, rue Saint-Jean. Deux chambres au 1^{er} étage, une chambre au second, une mansarde, un petit grenier et une cave.

S'adresser au secrétariat de la Mairie. (675)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Un SECOND ÉTAGE, comprenant deux chambres et deux cabinets, salle à manger et cuisine, — cave et grenier, rue du Temple, n° 4, près la rue Neuve-Beaurepaire.

S'adresser à M. PINET, dans la maison, ou, en cas d'absence, à M. A. LEROY, rue du Petit-Maure. (686)

ON DEMANDE

UN OUVRIER RELIEUR
 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

UN MAGASIN

Place du Marché-Noir, n° 7.

S'adresser à M. JAGOT. (697)

BIDIER-CHAMPNEUF

Reçoit des TRUFFES du Périgord, deux fois par semaine; — il tient CONSERVES de toutes sortes : asperges, champignons, sardines, etc. (681)

M. RIELLANT

CHIRURGIEN-DENTISTE,

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

ÉCHO DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Journal paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois,

Prix 4 fr. par an,

Bureaux : Librairie de A. Josse, éditeur, 8, rue Cassette, Paris, Les abonnements sont d'un an et partent du 1^{er} avril.

PRIME EXCEPTIONNELLE, LE CHRIST AU JARDIN DES OLIVIERS

Par M. EVRARD.

Épreuve photographique sur papier carton, format in-folio.

La prime et le journal 6 fr.

Ce journal n'étant composé que d'*Histoires et de Nouvelles*, empruntées à nos meilleurs auteurs, est destiné à remplacer dans les familles cette multitude de petits journaux à bon marché dont la littérature, souvent anti-religieuse, laisse tant à désirer.

La première année est en vente sous le titre de NOUVELLES ET RÉCITS, un fort vol. grand in-8° à 2 colonnes.

PRIX FRANCO 4 FR.

DEUX JOURNAUX ILLUSTRÉS POUR SIX FR. PAR AN.

LE MONITEUR DE LA JEUNESSE

JOURNAL DE LA FAMILLE

ILLUSTRÉ DE TRÈS-BELLES GRAVURES. — PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS EN LIVRAISON DE 32 PAGES, GRAND IN-8° JÉSUS.

Ce Recueil est sans contredit le journal d'instruction le plus utile et le plus intéressant pour la Jeunesse des deux sexes.

La 1^{re} PARTIE renferme des nouvelles, des voyages, des récits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes; le tout d'une haute moralité.

La 2^e PARTIE contient : des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et d'astronomie, et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux États de l'Europe, les noms des souverains et des personnages illustres de ces États, les découvertes, les inventions et les fondations utiles.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, qui est un Recueil toujours utile à consulter et à conserver, publié en outre, sous le titre de *Souvenirs historiques*, un travail des plus intéressants sur les diverses provinces de la France.

Mais le MONITEUR DE LA JEUNESSE n'étant qu'un journal littéraire et d'instruction, M. BERTAL a pensé que pour que l'éducation d'une jeune fille fût complète, il était essentiel de mettre entre ses mains un Recueil de travaux d'aiguilles qui fût l'auxiliaire naturel du MONITEUR DE LA JEUNESSE, lequel a conservé non-seulement son format primitif et donne autant de matière, si ce n'est plus, qu'auparavant, mais qui encore a diminué son prix, qui était de 8 fr. par an et qui n'est plus que de 6 fr. avec le Recueil de travaux d'aiguilles. — Ce Recueil est :

LA BOITE A OUVRAGE

Paraissant également le 1^{er} de chaque mois, et contenant dans chaque numéro dix DESSINS de travaux de tapisseries, de crochets, etc.

Ce journal, en moins d'un an, compte QUINZE MILLE ABONNÉS; c'est un succès sans précédent.

Pour recevoir les DEUX JOURNAUX, il suffit d'adresser à M. JOSEPH BERTAL, rédacteur en chef du *Moniteur de la Jeunesse*, rue DAUPHINE, 39 (passage Dauphine), à PARIS, une somme de 6 fr. en un mandat-poste, et de 6 fr. 30 c. en timbres-poste.

NOTA. — On ne peut recevoir le MONITEUR DE LA JEUNESSE sans la BOITE A OUVRAGE, mais on peut, en adressant 2 fr. en un mandat-poste, ou 2 fr. 20 c. en timbres-poste, à M. Charles VINCENT, rue Rambuteau, 84, à Paris, recevoir séparément la BOITE A OUVRAGE, dont les abonnements partent du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet de chaque année.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 29 DÉCEMBRE.			BOURSE DU 30 DÉCEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 45	»	»	66 35	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	94 25	»	»	94	»	»
Obligations du Trésor.	448 75	»	1 25	448 75	»	»
Banque de France.	3250	»	»	»	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1235	»	»	1220	»	15
Crédit Foncier, nouveau.	»	»	»	1180	»	»
Crédit Agricole.	635	»	»	630	»	5
Crédit industriel.	700	2 50	»	700	»	»
Crédit Mobilier.	1033 75	»	8 75	1035	1 25	»
Comptoir d'esc. de Paris.	765	»	5	767 50	2 50	»
Orléans (estampillé).	975	»	2 50	975	»	»
Orléans, nouveau.	812 50	2 50	»	812 50	»	»
Nord (actions anciennes).	971 25	»	»	972 50	1 25	»
Est.	478 75	1 25	»	477 50	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	935	2 50	»	932 50	»	2 50
Lyon nouveau.	890	»	»	887 50	»	2 50
Midi.	681 25	»	1 25	681 25	»	»
Ouest.	505	»	2 50	505	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1655	»	5	»	»	»
Canal de Suez.	471 25	1 25	»	468 75	»	2 50
Transatlantiques.	515	»	»	517 50	3 75	»
Emprunt italien 5 0/0.	71 80	»	05	71 70	»	10
Autrichiens.	400	»	2 50	402 50	2 50	»
Sud-Autrich.-Lombards.	522 50	»	2 50	517 50	»	5
Victor-Emmanuel.	397 50	»	2 50	398 75	1 25	»
Russes.	411 25	»	»	410	»	1 25
Romains.	382 50	»	5	381 25	»	1 25
Crédit Mobilier Espagnol.	610	»	5	610	»	»
Saragosse.	613 75	»	1 25	612 50	»	1 25
Séville-Xérès-Séville.	480	»	»	480	»	»
Portugais.	455	1 25	»	455	»	»
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	306 25	»	»	306 25	»	»
Orléans.	302 50	»	»	302 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	301 25	»	»	301 25	»	»
Ouest.	296 25	»	»	296 25	»	»
Midi.	300	»	»	300	»	»
Est.	285	»	»	285	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.